

20minutes du 8 février 2016

Nouveau projet de RER dans les starting-blocks

Le 28 février, les électeurs se prononceront sur une liaison ferroviaire directe entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, trois ans après l'échec du Transrun.

Le 28 février, les Neuchâtelois se voient à nouveau proposer en votation une liaison ferroviaire directe entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, trois ans après l'échec du Transrun. Le projet est présenté dans un paquet cantonal intitulé «Mobilité 2030».

Le Conseil d'Etat a concocté cet ensemble de mesures misant sur la complémentarité entre route et rail sur le territoire neuchâtelois. La stratégie se veut rassembleuse pour tous les habitants. Son enjeu majeur est la ligne directe entre le Haut et le Bas du canton.

Cette fois, cette ligne s'annonce moins chère pour le canton et bénéficie d'un large soutien politique. Mobilité 2030, soutenue par tous les partis, a obtenu l'accord unanime du Grand Conseil en décembre. Une ribambelle de groupes d'intérêts la défendent. Elle obtient même les faveurs d'anciens opposants au Transrun.

Les autorités espèrent un oui massif dans les urnes pour faire oublier les votes négatifs des Neuchâtelois au sujet des transports (Transrun en 2012, vignette autoroutière en 2013). Elles veulent convaincre la Confédération de la motivation de la population car le projet s'appuie sur les nouveaux mécanismes de financement fédéraux.

Une avance de 900 millions

La ligne directe aurait une cadence au quart d'heure et un temps de parcours de 14 minutes. L'objectif est que la Confédération accepte de la financer via le Fond d'infrastructure ferroviaire (FIF). La décision sera connue d'ici à 2019.

Mais en cas de feu vert, les fonds fédéraux n'arriveraient qu'en 2030. Or les autorités neuchâteloises ne comptent pas attendre. Afin de lancer les travaux dès 2020 pour une mise en service en 2030, elles proposent une tactique particulière: un préfinancement.

Le canton avancerait 900 millions de francs, par tranches successives de 2019 à 2030. Après avoir reçu le remboursement fédéral, les Neuchâtelois n'auront payé que les intérêts, soit 110 millions de francs en tout. Cela représente 6,5 millions par an.

Contournement des villes du Haut

Autre gros projet inséré dans Mobilité 2030: l'évitement routier du Locle et de La Chaux-de-Fonds, les villes du haut du canton. Il faut faire admettre la route (H20) en route nationale (N20), pour obtenir là aussi un financement fédéral, via le fonds routier FORTA.

Les investissements nécessaires sont estimés à un milliard de francs. Ce tronçon faisait partie de la palette de chantiers que la Confédération prévoyait d'assumer en Suisse si la hausse du prix de la vignette avait passé la rampe.

Mobilité 2030 comporte une série d'autres travaux ferroviaires et routiers plus basiques sur le territoire cantonal. Elle inclut aussi un concept de mobilité douce, notamment un réseau cyclable mieux coordonné.

Le total des coûts à charge du canton pour Mobilité 2030 se monte à 400 millions, soit 20 millions de francs par an jusqu'en 2035. C'est l'équivalent de l'enveloppe annuelle actuelle pour les investissements d'infrastructures routières et de génie civil.

(ats)